

# Compte rendu du conseil municipal

## SEANCE DU 30 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le trente juillet à 20 heures le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur SERVAT Jacques

**Présents** : Jacques SERVAT, Nejma BEUSTE, Richard FARAMOND, Marie-Dominique ANDREU-DOUGNAC, Richard DE MERITENS, Katia FAUP, Séverine LELEU, Christian DELBOSC, Xavier DENAT, Marie-Claire ROCHA, Koris DARROU, Caroline BOTELHO, Jean-Claude ESCASSUT.

Représenté : Julien PUJOL par Beuste Nejma

**Absent** : Antony BRILLOT

**Secrétaire(s) de séance**: Richard FARAMOND

### Ordre du jour:

- 1- Informations par Mr le Maire
- 2- Adoption des procès-verbaux des séances du 28 juin 2020 et du 10 juillet 2020.
- 3- Budget Principal prévisionnel 2020
- 4- Budget Photovoltaïque :
  - a. Vote du compte de gestion en qualité de bilan financier 2019
  - b. Affectation du résultat de fonctionnement 2019
  - c. Budget prévisionnel 2020
- 5- Budget camping :
  - d. Vote du compte de gestion en qualité de bilan financier 2019
  - e. Affectation du résultat de fonctionnement 2019
  - f. Budget prévisionnel 2020
- 6- Projet d'implantation orgue – église d'Oust :
  - Validation du projet de convention tripartite entre la commune d'Oust, la Paroisse de Saint-Girons et l'association les orgues du haut-salat.
  - Validation du devis des travaux
  - Demande de subvention complémentaire au titre de la DETR 2020 et du FDAL 2020.
- 7- Dossier acquisition tracteur :
  - Annulation de la demande DETR 2020.
  - Annulation du marché public.
- 8- Demande de madame Marie GONNOT : acquisition parcelle n° 862 au lieu-dit Roume
- 9- Désignation des délégués au sein du syndicat mixte informatique A.G.E.D.I.
- 10- Questions diverses.

## **1) – Informations de M. le maire et membres du conseil –**

- P.N.R. - M. le maire et M. Jean-Claude ESCASSUT , qui ont assisté à la réunion nous informent qu'un nouveau bureau a été élu et du projet d'agrandissement du périmètre du PNR par des accords passés avec l'Andorre et l'Espagne.
- Commission école - propose de revoir la convention avec l'association CASTA qui fournit les repas.
- Chapelle du Pouech – Grille de protection posée, alarme active. Les statues reviennent de restauration le 4 août 2020.
- Organisation festivités – Marie Dominique ANDREU membre du comité des fêtes nous informe de l'organisation d'un vide grenier et concours de pétanque le 22 août prochain avec la participation du groupe « les tradadous ».
- Projet d'installation d'artisans à la colonie du Garbet. M. DUFFAU ne pourra s'installer dans l'immédiat.  
Le projet est à reconfirmer avec M. CAU Lorien .
- Motion pour le maintien de la trésorerie d'Oust – en attente, une demande de rendez-vous avec le directeur de la DGFIP est prévu pour objectiver les éléments.
- Mme Nejma BEUSTE nous informe :
  - que le contrat mairie/station radio RDC a été renouvelé permettant ainsi aux associations locales de faire diffuser gratuitement des annonces.
  - Qu'un contrat emploi aidé d'un an à compter du 1<sup>ER</sup> août 2020 concernant M.BOUGARA Abderrhamane a été signé pour tenir l'agence postale communale (20H./semaine).

## **2) – Adoptions des procès-verbaux des séances du 28 juin et du 10 juillet 2020 –**

-report.

## **3) – Budget principal prévisionnel 2020 –**

- Présenté par Mme Nejma BEUSTE

### **- Recettes de fonctionnement – Propositions 2020**

#### **RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	48 900.00
70	Produits des services, du domaine, vente	49 500.00
73	Impôts et taxes	291 139.00
74	Dotations et participations	334 570.00
75	Autres produits de gestion courante	62 000.00
76	Produits financiers	2.52
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>786 111.52</b>

### **- Dépenses de fonctionnement – Propositions 2020**

#### **DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	245 600.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	340 420.00
014	Atténuations de produits	18 243.00
65	Autres charges de gestion courante	56 760.00
66	Charges financières	23 467.00
67	Charges exceptionnelles	14 165.00

022	Dépenses imprévues	35 000.00
023	Virement à la section d'investissement	52 456.52
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>786 111.52</b>

**Les membres du conseil considérant que les propositions de recettes et dépenses de fonctionnement 2020 n'appellent ni observation ni réserve votent à l'unanimité ces propositions.**

**- Recettes investissement – Propositions 2020**

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	187 072.19
10	Dotations, fonds divers et réserves	43 720.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	150 752.66
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00
024	Produits des cessions d'immobilisations	181 493.62
021	Virement de la section de fonctionnement	52 456.52
041	Opérations patrimoniales	1 767.00
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>618 261.99</b>

**- Dépenses d'investissement – Propositions 2020**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	2 899.60
21	Immobilisations corporelles	439 645.79
23	Immobilisations en cours	6 978.00
16	Emprunts et dettes assimilées	117 475.37
041	Opérations patrimoniales	1 767.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	49 496.23
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>618 261.99</b>

**Les membres du conseil considérant que les propositions de recettes et dépenses d'investissement 2020 n'appellent ni observation ni réserve votent à l'unanimité ces propositions.**

**5) – Budget photovoltaïque -**

Monsieur le Maire informe les membres qu'il a été destinataire du compte de gestion émis par la trésorerie. Il rappelle que ce document permet de s'assurer que les écritures comptables du receveur concordent avec les écritures de la commune.

**a) -Vote du compte de gestion 2019.**

Monsieur Le Maire indique que les écritures sont conformes et n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

**Les membres du conseil considérant que le compte de gestion en qualité de bilan financier pour l'exercice 2019 n'appelle ni observation ni réserve votent à l'unanimité ce dernier.**

**b) – Affectation du résultat de fonctionnement 2019**

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	6 666.86
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>DEFICIT</b>	<b>-5 082.99</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2019</b>	<b>1 583.87</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2019</b>	<b>1 583.87</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	1 583.87
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2019</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Les membres présents et représentés décident à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement susmentionné.

**c) – Budget prévisionnel 2020.**

Une proposition du budget prévisionnel 2020 a été transmise à tous les membres avant la séance. (**Documents annexés à ce compte rendu**)

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le budget prévisionnel 2020

**6) – Budget camping municipal -**

**a) -Vote du compte de gestion en qualité de bilan financier 2019.**

Monsieur le Maire indique que les écritures sont conformes et n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Les membres du conseil considérant que le compte de gestion pour l'exercice 2019 n'appelle ni observation ni réserve votent à l'unanimité ce dernier.

**b) – Affectation du résultat de fonctionnement 2019**

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	2 136.77		2 882.64		5 019.41	
Opérations de l'exercice	12 189.61	14 928.49	2 758.00	6 752.00	14 947.61	21 680.49
<b>TOTAUX</b>	<b>14 326.38</b>	<b>14 928.49</b>	<b>5 640.64</b>	<b>6 752.00</b>	<b>19 967.02</b>	<b>21 680.49</b>
Résultat de clôture		602.11		1 111.36		1 713.47
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement		1 713.47

Les membres présents et représentés décident à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement susmentionné.

**c) – Budget prévisionnel 2020.**

Une proposition du budget prévisionnel 2020 a été transmise à tous les membres avant la séance. **(Documents annexés à ce compte rendu)**

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le budget prévisionnel 2020

**d) – Budget primitif 2020 –**

**- Dépenses de fonctionnement –**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	5 650.00
023	Virement à la section d'investissement	8 394.64
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 752.00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>20 796.64</b>

**- Recettes de fonctionnement –**

**- RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
74	Subventions d'exploitation	10 332.53
75	Autres produits de gestion courante	7 104.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 758.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	602.11
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>20 796.64</b>

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le budget primitif 2020

**6)- Projet d'implantation orgue – église d'Oust –**

M. le Maire propose :

- de valider le projet de convention tripartite entre la commune d'Oust, la paroisse de St.Girons et l'association « les orgues du Haut Salat, ainsi que le devis des travaux (27.900 € TTC) et de demander une subvention complémentaire au titre de la DETR 2020 et du FDAL 2020.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité les propositions ci-dessus.

**7)- Dossier acquisition tracteur –**

M. le maire propose d'annuler la demande DETR 2020 ainsi que celle du marché public, une solution appropriée ayant été trouvée quant à l'utilisation de l'épaveuse, évitant ainsi le remplacement du tracteur.

**Les membres du conseil votent à l'unanimité cette proposition.**

**8)- Demande de Mme Marie GONNOT- acquisition parcelle n° 862 au lieu-dit Roume.**

Cette demande a été effectuée dans le but d'éviter un problème de voisinage relatif au stationnement d'un véhicule.

**Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la vente de la parcelle n° 862.**

**9)- M. le maire propose d'ajouter le point suivant –**

- Vente d'une parcelle de terrain sise à Vic d'Oust, à Mme DELPECH d'une surface de 47 m2, au prix de 28€/m2, soit 2.316 €.

**Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la vente de ladite parcelle.**

**10)- Désignation des délégués au sein du syndicat mixte informatique A.G.E.D.I.**

Marie-Dominique ANDREU-DOUGNAC se propose comme titulaire.

**Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la désignation ci-dessus.**

**11)- QUESTIONS DIVERSES -**

- Épaves des véhicules à Roquemaurel appartenant à Mr ALLENNE : le PNR sera à nouveau saisi.
- Problème de stationnement place dite de la croix : les emplacements seront matérialisés.
- Stationnement devant le monument aux morts : un arrêté d'interdiction sera pris avec marquage au sol.
- Guidage des véhicules afin qu'ils n'empruntent pas les rues étroites ou sans issue : un panneau voie sans issue sera implanté avant la montée sur le hameau de Serrelongue et rue Joseph Boué. Un autre « chaussée rétrécie » rue de la campagne.

Clôture de la séance à 22 heures 45.

Le Maire

Jacques Servat

